

P\*

Archives  
Bibliothèque  
Musée

\*PATRIMOINES  
BRESTOIS



*Distribution solennelle  
des  
Prix*



Ecole  
et patrimoine





# L'édito



## Le dossier

**A** l'occasion de la rentrée scolaire 2007-2008, la Ville de Brest a fait figurer de manière visible au fronton de chacune des écoles publiques de la Ville, la devise de notre République, Liberté, Égalité, Fraternité.

L'école a, tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle et du 20<sup>ème</sup> siècle, été au cœur des enjeux républicains. Il s'agissait de rompre avec une école de classes pour qu'enfin l'école devienne l'école de tous.

Cette histoire est lourde de sens et son cheminement trouve encore aujourd'hui une place importante dans nos débats. Sommes-nous en effet si loin aujourd'hui de ces engagements en faveur de l'école publique que l'on lit si fort dans les choix des municipalités qui, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ont conduit la destinée des communes qui forment aujourd'hui notre ville, lorsque nous écrivons dans le préambule du Projet Éducatif Local vouloir donner aux jeunes Brestoises et Brestois les moyens de devenir pleinement citoyens ? Mais également lorsque nous investissons pour la qualité des repas servis dans les restaurants scolaires municipaux et que nous nous mobilisons pour faire du temps 12h - 14h un véritable temps éducatif pour les enfants ?

Aborder la question des écoles et de l'éducation dans cette revue Patrimoine Brestois c'est une forme d'invitation aux chercheurs à nous aider à mieux connaître l'histoire éducative de la métropole occidentale de la Bretagne pour en mieux percevoir les enjeux à venir. C'est aussi une manière d'inviter toutes celles et ceux qui forment les acteurs du monde éducatif brestois à regarder les apports de l'Histoire pour consolider le travail aujourd'hui engagé avec le PEL. ■

Allain Jouis  
Adjoint au Maire  
chargé de l'enfance, de l'éducation  
et du temps libre de l'enfant.



\* Couverture : Palmarès de l'école de garçons de la rue de la Communauté. 1872

\* Porte-plume, encrier, cahier d'écolier, vers 1880.  
\* Photographie de classe, vers 1930.  
\* Ar Falz, n°1, janvier 1933



## L'école en Bretagne 1850-1950

Les Bretons ne se familiarisèrent que tardivement avec l'institution scolaire. Manque d'écoles et d'instituteurs, faible taux de scolarisation, analphabétisation massive : la Bretagne du XIX<sup>ème</sup> siècle accusait d'importants retards en matière éducative.

### Les Bretons, derniers de la classe

Sans doute cette indigence scolaire s'explique-t-elle d'abord par l'enclavement des campagnes, l'habitat dispersé et le caractère rural de la région. En effet, pour rejoindre l'école, les enfants devaient bien souvent parcourir six à huit kilomètres à pied sur des chemins peu praticables. Les travaux des champs exigeaient par ailleurs que tous - enfants y compris - fussent mis à contribution. Aussi, il était impossible pour de nombreuses familles de se priver des forces de travail importantes que représentait la main-d'œuvre infantile. La République dut par conséquent pénétrer dans les esprits campagnards en développant un appareil législatif approprié. Si, dès 1833, la loi Guizot fit obligation aux communes d'entretenir une école, le véritable coup d'envoi de la révolution scolaire bretonne fut l'adoption en 1881 et en 1882 des lois Ferry sur la laïcité, la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement. La conséquence en fut la création de centaines d'écoles et l'augmentation sensible du taux de scolarisation des petits Bretons.

### La républicanisation des esprits

En envoyant des cohortes d'instituteurs à l'assaut des campagnes françaises, la III<sup>ème</sup> République entendait s'imposer dans les esprits et dans les mœurs, dans une visée progressiste de diffusion des Lumières et d'éducation des masses. Il s'agissait aussi d'éveiller les milieux ruraux au sentiment patriotique en propageant l'idée d'unité nationale. A cet égard, *Le Tour de la France par deux enfants* (sous-titré : *"Devoir et Patrie"*) par G. Bruno, dont la Bibliothèque municipale possède une édition de 1894 (RES XIXe D348), a joué un rôle majeur auprès du jeune public : le livre, publié en 1877, a subi de multiples rééditions tant fut intensive son utilisation par le corps enseignant. L'auteur y exalte la France, ses coutumes, ses habitants et prône clairement la valeur par l'exemple. Emblématiques également, les livres de prix distribués dans les écoles aux élèves méritants. Cette pratique, qui apparut au XVII<sup>ème</sup> siècle, ne s'est généralisée que vers 1840. Les reliures d'éditeurs, en percaline rouge, étaient généralement frappées d'une couronne de lauriers où l'institution scolaire pouvait graver son nom en lettres dorées. Il s'agissait en l'espèce d'insuffler aux jeunes générations la culture, profondément républicaine, du mérite.

### Langue de ploucs

*"Quiconque pénètre sur le territoire de l'école doit laisser le breton à la porte"*. Tel est le Credo professé en 1920 par Louis Flatrès, instituteur, dans un opuscule visant à améliorer *L'enseignement du français dans les écoles rurales bretonnes* (FB XB1629). L'auteur s'inscrit ce faisant dans une tradition répressive à l'égard de la langue bretonne, dont les origines remontent à la Révolution française. Les instituteurs, hussards noirs de la République, pouvaient certes à l'occasion traduire en langue vernaculaire quelques actes officiels afin de faciliter leur appropriation par la population ; mais à l'école, malheur à celui qui prononcerait un mot de breton. Au XX<sup>ème</sup> siècle, Anatole Le Braz et Pierre-Jakez Hélias nous ont laissé des témoignages douloureux de l'humiliation que représentait le "symbole", mesure vexatoire destinée aux enfants surpris à parler breton dans la cour de l'école. Le "mouvement" (*emsav*) visant à défendre les intérêts bretons s'est sans conteste nourri de ce sentiment de honte vécu par nombre d'élèves bretonnants. Parmi les nombreuses personnalités ayant milité pour réhabiliter la langue bretonne figure Yann Sohier, *"Breiz Atao"* de la première heure qui, ayant pris ses distances par rapport à l'esprit fascisant de l'époque, fonda en 1933 l'association et la revue *Ar Falz* (PB B41), elle-même à l'origine de la revue *Skol vreizh* (PB B91). Aux côtés de cette mouvance laïque s'est développé un militantisme clérical incarné par l'abbé Perrot, personnalité ambiguë et controversée, fondateur de l'association et de la revue *Bleun Brug* (1905), devenue par la suite *Feiz ha Breiz* (PB B43) puis *Kroaz Breiz* (PB C15). Après les concessions faites à l'*emsav* par le Gouvernement de Vichy (l'enseignement du breton fut autorisé dans les écoles à raison d'1h30 par semaine), la franche collaboration avec l'occupant de la part de certains activistes et le total discrédit qui s'ensuivit après-guerre, il fallut attendre 1947 et la formation de l'Union des Défenseurs du breton regroupant plusieurs associations pour que la langue bretonne soit reconnue officiellement par l'Etat et fasse l'objet d'une loi, dite Deixonne, votée en 1951 et instaurant dans les établissements scolaires l'enseignement facultatif des "langues et dialectes locaux". ■



# Les écoles à Brest, une histoire encore méconnue



Palmarès de l'école de garçons de la rue de la Communauté. 1891



Ecole professionnelle de filles, rue Proudhon, préparation du trousseau. 1928



## La caisse des écoles

### L'Ancien Régime et la Révolution.

A Brest, comme dans toute la France d'Ancien Régime, l'instruction est transmise par l'Église. Brest dispose également de généreux donateurs, issus de la Marine, qui financent l'installation d'écoles, tels le capitaine de vaisseau Claude de Kerleau, chevalier de l'Isle, pour les écoles communales de Kerleau installées derrière l'église Saint-Louis, et le lieutenant de vaisseau Jean-Louis de Hennot qui consacre une partie de sa fortune à la création d'une école pour l'instruction des enfants du peuple, rue de Charonnière. L'école ouvre ses portes en 1746 avec, à sa tête, les Frères de la Doctrine Chrétienne et vingt-deux enfants. C'est le premier exemple d'école gratuite. Cependant la Ville manque gravement de moyens pour établir d'autres établissements : M. Martret, Maire de Brest de 1757 à 1759, termine son mandat sans avoir pu établir d'autres écoles.

Dans son ouvrage, Levot indique qu'en 1774 "la Ville est dépourvue de moyens d'instruction : l'exiguité des ressources paralyse les bonnes intentions". Une nouvelle tentative échoue sous le mandat d'Antoine Raby en 1785. La période révolutionnaire n'est guère plus favorable à l'instruction à Brest malgré les lois de 1793 qui imposent une école par commune et la fourniture d'un logement et d'un traitement aux instituteurs. On relève seulement la construction, en 1791, de l'école de la rue Monge, dirigée par des instituteurs nommés par la municipalité brestoise.

### Du Consulat à la III<sup>ème</sup> République.

L'enseignement est à la charge des communes depuis le Consulat. En

1802 le Maire, Tourot, accepte d'ailleurs de concourir à la création d'une école communale et à l'achat de prix pour récompenser les élèves méritants. La restauration ouvre aussi à Brest une parenthèse sur l'enseignement mutuel basée sur l'organisation de groupes d'élèves homogènes passant d'un niveau à l'autre. Une école de ce type est ouverte en 1817 à Brest ainsi qu'à Lambézellec où l'école accueille près de quatre-vingt dix élèves. Mais c'est la loi Guizot de 1833 qui confirme l'entretien d'une école, le salariat et le logement d'un instituteur qualifié. Chaque municipalité a dès lors la lourde charge de construire autant d'écoles que nécessaire pour accueillir les garçons, dans un premier temps, puis les filles ensuite, du cours préparatoire aux écoles primaires supérieures et aux écoles professionnelles. Brest ouvre dès 1834 une école primaire supérieure. Concurrencée, comme ailleurs, par le collège, plus prestigieux, elle ferme ses portes en 1867.

En 1860, la Ville achète un terrain à Kéroriou pour y établir une salle d'asile. Transformée en école communale six ans plus tard puis en 1894 en école pratique d'industrie, le premier jalon de l'implantation de l'enseignement technique est posé à Brest. Une école professionnelle et ménagère ouvre plus tard, en 1908, à Saint-Martin, aujourd'hui située rue Proudhon.

Les lois sur l'enseignement entraînent aussi dans les communes périphériques des constructions d'écoles. A Saint-Pierre, le Docteur Gestin, alors Maire, décide, en 1882, de la construction d'une école de filles, aujourd'hui l'école Paul Eluard et en 1884 d'un groupe scolaire aux Quatre-Moulins. L'école des filles est aujourd'hui la médiathèque du quartier. L'école des garçons accueille, quant à elle, des activités de la Maison Pour Tous.

A Lambézellec, à l'école mutuelle succède en 1839 l'école Ferdinand Buisson. Avant elle, avait été construite, l'année même de la publication de la Loi Guizot, l'école de Keralloche. Enfin à Saint-Marc, l'école communale des garçons fut comme tout le bourg transférée en 1865 pour laisser place aux lignes de chemin de fer. Elle patagera ses locaux avec la Mairie jusqu'en 1938, date à laquelle on construisit une nouvelle école.

### La Seconde Guerre Mondiale.

Le second conflit mondial va bien sûr ébranler la vie quotidienne des écoliers brestois. En juin 1940, certaines écoles sont occupées par les troupes qui se replient et certains enfants sont envoyés à la campagne dans les familles. À la fin du mois, la plupart des écoles réouvrent et les examens se déroulent, malgré des perturbations dans le calendrier. La rentrée scolaire d'octobre 1940 s'effectue malgré de nombreuses difficultés. L'année 1941 est beaucoup plus bouleversée. Les vacances de Pâques mettent un terme à cette année scolaire, à la suite d'un terrible bombardement. Les écoles de l'agglomération brestoise ne réouvrent pas. Des solutions de remplacement sont alors trouvées à Daoulas et à Landerneau. Des départs sont organisés vers les départements de la Sarthe et du Loir-et-Cher, qui se poursuivent jusqu'en 1943. Certains élèves restent pourtant à Brest. Les journées d'école sont tronquées par les alertes. En mars 1943, les cartes d'alimentation sont supprimées pour les enfants et personnes en formation scolaire. Cet ultimatum entraîne un nouvel et dernier exode de la population scolaire.

La loi de 1882 institue une caisse des écoles en faveur des élèves des écoles communales. Ses objectifs principaux : récompenser les élèves les plus méritants par des prix ou des livrets de caisse d'épargne, aider les plus indigents en leur procurant livres et fournitures dont ils auraient besoin, vêtements et chaussures en hiver. La commune lui attribue des subventions. A Brest les statuts de la caisse des écoles sont rédigés en 1888. La présidence revient au Maire de l'époque Delobeau. Sa première décision : statuer sur le legs du lieutenant de vaisseau Guérin qui souhaitait donner aux élèves brestois cent livrets.

En 1906, la municipalité Aubert essaie de redémarrer cette structure en y adjoignant la gestion des cantines scolaires, des colonies de vacances et des écoles de plein air que la Ville a créées. En 1927, les archives possèdent un rapport sur le fonctionnement des cantines scolaires. Voici ce qu'en dit Jean Le Gall, alors en charge de ce secteur : "Il est superflu d'insister sur l'excellence de cette organisation qui a si heureuse conséquence sur la santé générale des enfants et la prophylaxie antituberculeuse, d'autre part sur la régularité de la fréquentation scolaire. Avant de nous adresser à l'intelligence de l'enfant, adressons nous à son ventre et quand nous aurons satisfait son besoin de manger, nous satisferons son besoin d'apprendre. Nous donnons ainsi chaque jour 150 repas gratuits". ■

Cantine scolaire municipale de la rue Danton. 1928



Inspection médicale d'enfants d'une école. 1928





## De l'école au musée ou du musée à l'école quels liens le musée des beaux-arts entretient-il avec l'école ?

Désireux de faire découvrir ses collections à un large public, le musée des Beaux-arts de Brest développe de multiples actions éducatives. Si le musée joue effectivement un rôle de formation, ce n'est pas une école mais un espace libre d'apprentissage. Pour répondre à cette volonté, le ser-

vice culturel du musée est chargé de définir des moyens de médiation des collections et d'établir un plan d'action culturelle qui s'inscrit dans le projet d'établissement. Ce service bénéficie de la collaboration de conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale.

### Le musée fait école

Le médiateur instaure un dialogue entre des œuvres et des publics, notamment le public scolaire. Afin que la visite découverte prônée par la démarche d'éveil ne se transforme pas en visite récréative qui serait inexploitable par suite, le travail de médiation relève davantage de la sensibilisation, de l'accompagnement et de l'autonomisation que de la transmission ou du divertissement culturel. Le projet "Bible Culture" mené avec des classes de seconde s'inscrit parfaitement dans cette démarche, les objectifs sont multiples : découvrir l'influence de la culture biblique dans l'art occidental, apprendre à lire une œuvre et porter un regard critique.

Pour découvrir les collections du musée de manière ludique et attractive, le service culturel du musée a conçu des dossiers pédagogiques sur différentes thématiques, tel le portrait, en lien direct avec les œuvres et les expositions temporaires. Destinés aux classes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles et aux centres de loisirs, ils sont mis à disposition gratuitement.

Sur rendez-vous, le médiateur propose une aide pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets culturels et artistiques. Des visites préparatoires des expositions temporaires sont également organisées pour faciliter la venue au musée.

Par la parole, l'écriture, le dessin ou encore la peinture, il s'agit d'offrir aux enfants l'occasion de s'éveiller aux différents courants artistiques et de développer leurs propres sensibilités. Entre 5 et 14 ans, les enfants ont accès au musée à l'occasion d'ateliers pédagogiques pendant lesquels ils partent à la découverte du musée et des collections.



Les élèves de l'école de La Martyre en visite au Musée de Brest

### Un regard sur l'art contemporain avec l'artothèque

Avoir les clefs, comprendre les codes..., l'art contemporain est encore largement estampillé du sceau de l'élitisme, car nombreux sont ceux qui estiment réservé ce terrain culturel. Voilà pourquoi la figure du médiateur fait apparition dans les années 80 et s'accompagne de toute une réflexion pour réconcilier les publics avec la création actuelle. Le public scolaire apparaît dès lors comme un public privilégié. Initier les jeunes à l'art, c'est décomplexer toute une génération qui n'hésitera plus à franchir le seuil d'une institution culturelle.

L'artothèque est, par définition, "une structure médiatrice" : elle met à

disposition sa collection de sept cents œuvres. Une de ses missions premières est d'établir ce lien entre les élèves et l'art. Alors même que l'école dispense un enseignement d'arts plastiques, quel rôle jouent le musée et son artothèque dans cette relation entre l'élève et la création contemporaine ? Il s'agit de mettre à disposition une collection, un savoir, d'accompagner les enseignants dans leur réflexion quotidienne afin de privilégier un regard critique sur l'art et le monde extérieur en s'inscrivant toujours dans un projet correspondant à nos missions d'ouverture. Une rencontre personnalisée se crée entre une classe et la collection selon une problématique particulière préparée avec l'enseignant. C'est ainsi que les œuvres de l'artothèque n'ont plus de secret pour ces historiens d'art en herbe qui mènent l'"Enquête à l'artothèque".

Pour chaque projet, les objectifs du musée et de l'artothèque sont de donner l'occasion d'observer, de susciter une sensibilité et l'envie de partager une émotion. ■



Quand la ville se lit comme un livre illustré ! Cette année encore, des ateliers patrimoine sont proposés et animés par l'Inspection Académique en direction des scolaires. Vauban, dont on fête en 2007 le Tricentenaire de la mort, est à l'honneur.

Entretien avec Gilbert Elleouet, conseiller pédagogique.



## L'entretien

**Gilbert Elleouet,**  
conseiller pédagogique  
à l'Inspection académique

### En quoi consistent ces ateliers Patrimoine ?

En septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, des demi-journées ont été organisées autour de Vauban. Pour cela, les classes (une vingtaine concernée) ont été guidées dans le Château de Brest et dans l'exposition Vauban (une initiative de la Ville de Brest) visible au Service historique de la Marine. Il ne s'agit pas de visites ordinaires. La vocation de ces ateliers est pédagogique.

Ils ont lieu sur le temps scolaire et concernent les élèves de cycle 3, du CE2 au CM2. Ils sont préparés en amont à partir de sources nombreuses et riches, avec le souci de respecter les instructions officielles, de construire de nouveaux savoirs, de familiariser l'enfant avec son environnement. Les professeurs des écoles sont invités à préparer ces ateliers au préalable. Des prolongements sont ensuite déclinés en classe sous forme papier ou numérique. Et nous, conseillers qui animons ces ateliers veillons à proposer aux enfants un questionnaire interactif.

### Pourquoi le patrimoine est-il un matériau pédagogique ?

Tout d'abord, il faut savoir que l'étude du patrimoine local et régional figure au programme. A Brest, même si le centre ancien de la ville, limité par les Glacis a été rasé à 90 % lors de la deuxième guerre mondiale, l'héritage est important. Il reste relativement peu de traces, mais celles-ci racontent une longue histoire. Les premiers fondements du Château de Brest ont dix-sept siècles d'existence. C'est un des rares bâtiments historiques de Bretagne encore debout qui puisse témoigner d'autant de périodes de l'histoire. Remanié par Vauban, il n'est pas le seul élément patrimonial digne d'intérêt. Du haut de ses remparts, nous montrons aux élèves la configuration de la ville. C'est l'occasion d'apprendre que Mathon, architecte responsable de la Reconstruction, a respecté le plan dessiné par Vauban, et de redessiner mentalement la ville ancienne. L'étude du patrimoine permet de voir la ville différemment, de regarder des choses de près, avec leur taille réelle, dans leur environnement. Ce n'est pas du virtuel ! Mettre les enfants en contact avec des métiers, des faits, des connaissances nouvelles et concrètes, peut aussi, nous l'espérons, contribuer à créer des vocations !

### Quels sont vos partenaires dans ces actions ?

Je salue l'important travail de partenariat sur tous ces ateliers. Avec les professeurs des écoles qui font un travail avec leurs élèves avant, pendant et après. Pour organiser nos ateliers et rédiger les supports pédagogiques, nous travaillons en lien étroit et constructif avec d'autres acteurs : la Ville de Brest, les Archives municipales et communautaires, le musée des Beaux-arts, le musée de la Marine et le Service historique de la Marine, la Bibliothèque d'Etude, Océanopolis, l'Abbaye de Daoulas... et bien sûr le centre de documentation pédagogique, notre voisin, concepteur du site "écoles et musées" qui dépend aussi de l'Éducation nationale. Il y a une dynamique intéressante, qui devrait encore s'amplifier. Les ateliers patrimoine sur Vauban ont été organisés à l'occasion des journées du patrimoine. Mais ils ne sont pas les seuls au programme. En 2007-2008, nous nous intéresserons aussi à la Révolution industrielle, et, en cette année polaire, à la conquête des pôles... Brest 2008 devrait également permettre la conception et l'écriture de nouveaux documents ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux maritimes de notre agglomération. ■

Deux autres conseillers pédagogiques animeront ces ateliers Patrimoine : Joëlle Thoulouzan et Walter Saunier.



## Bibliothèque d'Etude de Brest

### Acquisitions

Documents acquis avec l'aide du F.R.A.P.B. (Fonds Régional d'Action pour le Patrimoine des Bibliothèques), cofinancé par le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conseil régional.

- **Capitaine Castex, Journal de bord manuscrit d'un corsaire croisant aux Caraïbes, 1805**

Trajets, péripéties à bord, poursuites en mer et prises effectuées en pleine "guerre des courses" dans les Antilles. A l'heure où la France défend ses eaux territoriales, les Autorités s'appuient sur des légions de corsaires munis de lettres de marque. Castex est de ceux-là. Ce type de document est rare car les journaux de bord de corsaires constituaient des pièces à conviction contre leurs détenteurs, si bien qu'ils étaient souvent détruits.

- **Traité pratique de navigation, pour reconnaître la côte de Bretagne, dans le continent, depuis les Saints jusqu'à Morbion, 1777**

Manuscrit consacré à la reconnaissance des côtes sud-finistériennes et morbihannaises. Il est illustré de dessins à la plume et au lavis et comporte de nombreux relevés géographiques permettant aux marins d'éviter les écueils, hauts-fonds et récifs fort nombreux en cette partie du littoral.

### Traitement des collections

• Traitement des plaques de verre du fonds Marcel Bories : environ 1000 photographies de faits divers brestois, de vues du Finistère et des alentours de 1900 à 1935.

#### • Contact

Bibliothèque municipale de Brest  
 Les collections patrimoniales sont conservées à la Bibliothèque d'Etude, 22, rue Traverse.  
 02 98 00 87 60 - www.mairie-brest.fr/biblio



## Musée des Beaux-Arts de Brest

### Expositions au Musée

- **Jean-Claude Silbermann "Le pointillé clandestin, peintures..."**

Du 12 juillet au 14 octobre 2007.  
 Conférence de Jean-Claude Silbermann sur la poésie le jeudi 11 octobre à 18 H.  
 Entrée libre (auditorium du musée).

- **"Ciel et courbe" Peintures de Marielle Paul**  
 Du 15 novembre 2007 au 27 janvier 2008.
- **François Dilasser** - Février à juin 2008.

### Expositions à l'Artothèque

- **Sylvain Le Stum, Gwenaëlle Magadur "La ville en mutation"**

Du 14 septembre au 26 octobre 2007.

- **Malik Sibidé**  
 Du 2 novembre au 2 décembre 2007.
- **Un parcours photographique dans la ville**  
 Novembre - décembre 2007.
- **Photographies, récentes acquisitions Hervé Le Nost, Yves Trémorin, Samir Mougas, Philippe Petremant**  
 Du 12 décembre 2007 au 17 février 2008.

#### • Contact

Musée des Beaux-Arts de Brest  
 24, rue Traverse - 29200 Brest.  
 musee-beaux-arts@brest-metropole-oceane.fr  
 02.98.00.87.96  
 Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.  
 Gratuit le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.  
 Tarif : 4 euros.  
 Tarif réduit : 2,50 euros (groupes, étudiants non brestois).  
 Gratuit : bénéficiaires d'allocations sociales, enfants, étudiants brestois, étudiants en Art.



## Archives municipales et communautaires de Brest

### Acquisitions

- **Aquarelle**

Les archives ont acquis, avec l'aide de la Direction des Archives de France, une aquarelle de la prestation de serment devant le château de la municipalité Malmanche en 1790.

### Traitement des collections

• La base de données des archives sera accessible sur Internet à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain. Elle permettra aux lecteurs de consulter un certain nombre de documents numérisés et de préparer leur venue aux archives par la consultation des notices. Une version sera disponible pour les services en Intranet afin d'effectuer leurs recherches et leurs versements.

Le service a accueilli au mois de juin une stagiaire qui a classé un versement sur les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Communauté Urbaine.



## Bibliothèque d'Etude Musée

- **LA VILLE EN MUTATION**  
 par Sylvain Le Stum et Gwenaëlle Magadur  
 du 14 septembre au 26 octobre 2007.

Exposition présentée à l'Artothèque et dans la salle d'exposition de la Bibliothèque d'Etude.

Les deux artistes projettent leur définition de la ville en mouvement à l'Artothèque et à la Bibliothèque d'Etude à l'issue d'une résidence durant laquelle ils ont croisé leur regard sur Brest ; le regard d'une plasticienne abordant le dessin de la ville dans sa logique déambulatoire, celui d'un architecte sur l'épaisseur des lieux.